



Plan général de la présentation

La présentation comporte 3 volets:

- Les avantages et les défis du système du SEMIDE
- L'état actuel du PFN Libanais,
- Les perspectives de travail du SEMIDE libanais



I-Les avantages et les défis du système du SEMIDE

1-Les avantages:

- a-Avoir un site national d'information sur l'eau accessible à tous les intéressés,
- b-Avoir une vue ouverte sur la situation du secteur de l'eau dans la région méditerranéenne,
- c-Avoir un outil pour les échanges d'informations, du savoir-faire et des expériences dans le domaine de l'eau.



2-Les défis:

Ils sont au nombre de trois:

a-Manque d'une unité permanente se consacrant au fonctionnement et à l'évolution du PFN,

b-La persistance des tensions politiques dans la région, ce qui constitue un blocage de la coopération et de l'échange de l'information et du savoir-faire,

c-Le manque de financement du PFN.



II-Etat actuel du PFN Libanais

1-Mise en ligne d'un site Web d'information sur l'eau:

Un site Web national d'information sur le secteur de l'eau au Liban a été préparé en se basant sur le développement des 5 thèmes prioritaires convenus par le SEMIDE et qui sont:

- Les institutions qui travaillent dans le domaine de l'eau,
- Les projets de recherche et de développement,
- La formation dans le domaine de l'eau,
- La documentation,
- La gestion des données

SEMIDE
EMWIS



Après l'obtention des approbations politiques sur le contenu du site Web, celui-ci a été mis en ligne en 2 versions, française et anglaise, aux adresses électroniques suivantes:

www.semide-lb.org

www.emwis-lb.org

La version du site Web dans la langue nationale du pays, c'est-à-dire la langue arabe, est déjà prête. Pour sa mise en ligne, nous devons obtenir les autorisations.



2-Réalisation d'une base de données sur les textes législatifs libanais sur l'eau:

Depuis l'indépendance, les textes législatifs sont édités en arabe.

Trois générations de lois sont actuellement en vigueur:

- Les lois de la période ottomane (1913-1918); certaines de ces lois encore en vigueur remontent même jusqu'au XIX^{ème} siècle,
- Les lois du mandat français (1920-1943): il s'agit surtout de l'arrêté 144/S du 10 juin 1925 relatif à la définition du Domaine public, et de l'arrêté 320 du 26 mai 1926 qui traite de la conservation et de l'utilisation des eaux du domaine public,
- Les lois de la République Libanaise: à partir de 1943.

Cette base de données a été intégrée dans le volet thématique "Documentation" de la version arabe.

Afin de renforcer le caractère multilingue de notre site Web, les textes législatifs vont être traduits en langue française grâce à une assistance financière de l'UT du SEMIDE.



3-Organisation d'un séminaire d'information sur le SEMIDE et le secteur de l'eau au Liban:

Ce séminaire organisé à Beyrouth le 10 novembre 2005 a groupé les acteurs de l'eau au Liban, les membres du PFN libanais et les représentants du SEMIDE.

Des représentations ont eu lieu également sur les principaux projets internationaux en oeuvre sur l'eau au Liban (projets Meda-Eau, US-Aid, Agence Française du Développement, etc...),

4-Donation technique du SEMIDE:

La donation d'une valeur dépassant 10.000 €, a consisté en du matériel informatique et des logiciels qui renforceront les capacités opérationnelles du PFN,



5-Visite d'experts pour l'étude de la faisabilité d'un système national d'information sur l'eau au Liban:

Le secteur de l'eau au Liban souffre de plusieurs handicaps:

- Manque de coordination et de coopération entre les diverses institutions libanaises chargées du dossier de l'eau,
- Difficulté de l'accès aux données,celles-ci sont en outre incomplètes, partielles,redondantes et sous différents formats.

Dans le cadre d'une étude qui vise à étudier la faisabilité du renforcement des systèmes nationaux d'information sur l'eau (SNIE) dans les pays partenaires,l'UT du SEMIDE a mandaté un groupe d'experts au Liban.

Il est apparu que le Liban ne possédait aucun SNIE. Les directeurs libanais responsables de l'eau ont admis l'urgence de la réalisation d'un tel système.



III-Les perspectives de travail du SEMIDE libanais

- 1-Poursuite des travaux de traduction des textes législatifs libanais sur l'eau et obtention des autorisations nécessaires pour la mise en ligne,
- 2-Priorité de la construction d'un système national d'information sur l'eau au Liban: nous pensons que l'UT du SEMIDE et les membres du PFN libanais peuvent jouer le rôle de catalyseur dans ce processus; l'assistance financière reste cependant à trouver,
- 3-Accompagnement et mise à jour sur notre site Web des transformations que le secteur de l'eau subit au Liban.